

Le « plus » des entreprises agréées : la qualité des finitions

Les photos parlent d'elles-mêmes lorsqu'il s'agit d'évoquer la finition de cette stabulation pour les 50 vaches laitières d'un GAEC dans le Finistère. Des « plus » que proposent les entreprises Charte Qualité bâtiment et qui garantissent la durabilité de la construction.

Les éleveurs de cette famille finistérienne en GAEC sont satisfaits de leur nouveau bâtiment mis en service en octobre 2008. Une conception Charte Qualité bien organisée autour du robot de traite accessible par une entrée directe qui dessert la laiterie, le bureau, le local technique et la nurserie. Les vaches en logettes sur tapis couvert de sciure circulent avec des portes anti-retour du couchage vers l'alimentation en passant par le robot de traite et sa porte de tri.

Outre les performances zootechniques de ce bâtiment, il faut souligner la qualité de la construction et de sa mise en chantier. Tout a été mis en œuvre pour réussir ce bâtiment : le choix d'entreprises agréées charte de qualité, la désignation d'un coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé (obligatoire) et surtout une rencontre avant l'ouverture du chantier avec tous les partenaires du projet. C'est à cette occasion que le plan définitif a été étudié dans les détails. Mais la réussite du projet tient aussi au fait que le maçon et le charpentier ont depuis longtemps des habitudes de travail et des chantiers en commun.



Le choix d'une charpente treillis bois, plus économique que la charpente métallique dans ce cas, est aussi apparu plus esthétique et mieux adapté à l'élevage



Qualité du terrassement et solidité de la zone d'accès et de collecte de lait



Double descente de gouttière pour plus de débit compte tenu de la surface de toit



Reprise du bardage au tiers inférieur, avec pose d'une tôle pliée de protection



Protection des bas de porte en contreplaqué